



INFORMATIONS DE RENTREE 2024/2025

Site de Maadi

Toute l'équipe du site de Maadi souhaite la bienvenue aux familles, particulièrement celles nous rejoignant pour la première fois.

Nous vous remercions de prendre connaissance de cette note. Les différents points abordés pourront être explicités lors des réunions de rentrée avec les enseignants.

La rentrée scolaire de vos enfants est fixée au mardi 03 septembre 2024.

(sauf pour les classes de petite, moyenne, grande section et CP, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous)

Chaque parent est réputé connaître les dispositions du règlement intérieur. Merci de bien vouloir le lire attentivement en suivant le lien ci-après :

<https://www.lfcaire.org/wp-content/uploads/2021/06/Reglement-interieur-du-LFC-primaire-modifie-novembre-2019.pdf>

Les parents dont les enfants étaient présents en 2023/2024 ayant changé de situation (adresse, téléphone, courriel...) sont invités à prendre contact avec Mme Sonia MOHAMED, Coordinatrice du site uniquement par mail : sonia.ahmed@lfcaire.net

Horaires :

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
OUVERTURE DES PORTES	7H35	7H35	7H35	7H35	7H35
DEBUT DE LA CLASSE	7H45	7H45	7H45	7H45	7H45
SORTIE DES CLASSES	12H45	13h00	13H00	13H00	13H00



Accueil le jour de la rentrée scolaire

Le jour de la rentrée scolaire 2024 est fixé mardi 03 septembre 2024 pour l'ensemble des classes de la maternelle et de l'élémentaire.

La rentrée des élèves de maternelle et de CP sera échelonnée comme indiquée dans les tableaux ci-dessous :

Classe de Petite, Moyenne section et Grande section (PS, MS et GS) <i>(Se rendre directement dans les classes)</i>	
Mardi 03 septembre à 7h45 (ouverture des portes à 7h35)	Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres A à H
Mercredi 04 septembre à 7h45 (ouverture des portes à 7h35)	Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres I à Z

Classe de CP <i>(Se rendre directement dans les classes)</i>	
Mardi 03 septembre 2024 à 8h30	Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres A à J
Mercredi 04 septembre 2024 à 8h30	Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres K à Z

Classes de CE1 CE2 CM1 CM2 <i>(Se rendre directement dans les classes)</i>	
Mardi 03 septembre à 09h00	Classes de CE1 et CE2
Mardi 03 septembre à 10h05	Classes de CM1 et CM2

L'entrée des élèves le matin s'effectue par la rue 14.

La sortie des élèves à la fin des cours d'effectue par la rue 12.

Gestion des retards

Un retard ne saurait être qu'exceptionnel et se doit d'être justifié.

En élémentaire, les élèves doivent impérativement être présents au maximum à 7h45 dans la cour. Si un élève se présente après cet horaire, il doit passer au secrétariat chercher un formulaire l'autorisant à rentrer en classe.

Tout retard doit être justifié. Les retards injustifiés ou répétés seront sanctionnés : à partir du troisième retard non justifié pendant la période considérée (entre deux périodes de vacances), l'enfant ne sera accepté qu'à partir de la première récréation de la journée du lendemain.



Gestion des absences

Les absences prévisibles :

Les familles doivent les solliciter par écrit auprès de la Direction des classes primaires par mail à l'adresse suivante jeanchristophe.maignan@lfcaire.net

Les absences imprévisibles :

Quand, pour une raison quelconque, l'élève se trouve dans l'impossibilité de se rendre en classe, les parents sont tenus d'en aviser le secrétariat dans les meilleurs délais (soit par téléphone, soit par un écrit dans le carnet de correspondance ou le cahier de liaison, soit par courriel à l'adresse suivante : sonia.ahmed@lfcaire.net . Le motif de l'absence doit être communiqué.

Autorisation de pénétrer dans l'établissement / Sécurité

Pour rappel, seuls les parents des élèves scolarisés en **PS et MS** peuvent rentrer dans l'enceinte de l'école le matin pour déposer leur enfant. Seuls les parents ayant un rendez-vous ou souhaitant demander une information au secrétariat peuvent rentrer dans l'école pendant la journée scolaire. Ils doivent impérativement déposer une pièce d'identité et porter le badge qui leur est remis.

Relations Parents / Enseignant

Les réunions parents/enseignants auront lieu au début du mois de septembre prochain. Nous insistons sur votre présence ce jour-là, tant pour recueillir de nombreuses informations pratiques – qui peuvent changer d'une année sur l'autre - que vis-à-vis de votre enfant, qui reconnaîtra ainsi l'importance que vous attachez à sa scolarité.

D'une manière générale, merci de prendre rendez-vous avec les enseignants lorsque vous souhaitez les rencontrer. L'enseignant sera d'autant plus disponible et à votre écoute qu'il aura ménagé un temps pour vous recevoir.

Pour tout rendez-vous avec la Direction, veuillez en faire la demande auprès du secrétariat (sonia.ahmed@lfcaire.net).

Matériel scolaire :

La liste des fournitures scolaires est consultable sur le site du Lycée Français du Caire :

<https://www.lfcaire.org/informations-pratiques/fournitures-et-materiels-scolaires/#1623753397010-508293bb-0459>

Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel (colle, stylos, règle). Les livres confiés à l'enfant par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir avec du film plastique. En cas de détérioration (usure anormale, pages arrachées...), nous vous demanderons de remplacer le manuel concerné.

Tous les élèves doivent avoir quotidiennement une casquette et une bouteille d'eau (ou une gourde) marquées à leur nom.



Médicaments :

Nous rappelons aux parents qu'il faut veiller à ne pas amener à l'école un enfant fiévreux ou contagieux. Les enfants malades seront rendus à leur famille.

Les enseignants ne peuvent donner de médicaments aux enfants, même ceux qui semblent les plus anodins (paracétamol, ...).

En conséquence, il est rigoureusement interdit aux enfants de transporter le moindre médicament dans leur cartable.

En cas de maladies chroniques ou de risques allergiques sévères nécessitant la prise de médicaments, un projet d'accueil individualisé peut être élaboré. Merci de prendre rendez-vous avec l'infirmière scolaire, qui respectera les règles de confidentialité nécessaires.

Hygiène alimentaire :

Les boissons ou aliments proposés aux élèves doivent permettre une offre alimentaire diversifiée favorisant une liberté de choix, en privilégiant l'eau, les jus de fruits, les produits laitiers, le pain, les sandwiches, les légumes, les fruits, les céréales, les biscuits, une viennoiserie par jour, en évitant les produits en forte densité énergétique riches en sucre et en matières grasses.

Ainsi : sodas, bonbons, chocolat, pop-corn, chips, chewing-gum... ne sont plus autorisés dans l'enceinte des trois sites du primaire.

Dans le cadre des goûters d'anniversaires, les gâteaux avec de la crème pâtissière ou chantilly ne sont pas autorisés. Les gâteaux ou cake de type industriel présentant une date de péremption sont autorisés.

Calendrier des vacances scolaires :

Le calendrier scolaire 2024-2025 est consultable en suivant le lien ci-après :

<https://www.lfcaire.org/informations-pratiques/calendrier-scolaire/>

Nous vous souhaitons de nouveau à tous une très bonne rentrée des classes, toute l'équipe est d'ores et déjà mobilisée pour vous accueillir et permettre à chaque élève de réussir pleinement cette nouvelle année scolaire.

Jean Christophe MAIGNAN
Directeur du site de Maadi
Lycée Français du Caire